



## Problème banque

-----  
Par Koto

Bonjour, j'ai un problème d'ordre bancaire. Après certaines discussions avec ma banquière, j'aurais souscrit une cotisation qui s'appelle "eurocompte" ne regardant jamais les prélever bancaire, je ne me suis rendu compte seulement au bout de 1 an que cette cotisation me prélever 7.99 par mois. Absolument, rien n'indique sur mon compte bancaire que cette cotisation est en place le seul moyen de voir et en regardant les prélever malheureusement je ne gagne que très peu d'argent et aujourd'hui cette cotisation, elle, continue de prélever malgré, mais plainte a ma conseillère qui reste toujours très vague sur le sujet. Maintenant, je me retrouve à découvert dans l'incapacité de remettre de l'argent. Je ne comprends pas, je n'ai demandé aucun système de découvert rien, mais la banque me plonge dans le découvert à chaque fois, j'aimerais savoir s'il est possible de faire une chose contre ça que ce soit ma conseillère ou la banque en général merci à vous d'avoir pris le temps de lire.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour  
Vous pouvez écrire un courrier RAR au directeur de l'agence afin de résilier cette option payante.  
Vous pouvez même demander la cloture du compte.  
Il y a d'autres banques où la gestion du compte est gratuite.  
Prenez une banque en ligne moins chère.

-----  
Par Koto

Bonjour, merci de votre réponse, je ne connais pas beaucoup les banques et tout ça, j'ai demandé de clôturer le compte et après avoir parlé à quelques personnes, je me redirige vers la banque en ligne N26. En espérant ne plus avoir de problème.

-----  
Par yapasdequoi

Faites bien attention que le comte soit fermé rapidement.  
Et suivez bien votre solde sur la banque en ligne... ils ne font pas de cadeau.